

Image not found or type unknown



Partage de biens suite à divorce recuperation de ma part

Par **Isapat**, le **10/11/2009** à **10:04**

Bonjour,
1998 mariage sans contrat de mariage
2007 divorce de corps
juillet 2009, je signe mon accord pour un aperçu liquidatif sur le partage de biens, achat de maison ensemble en 1999)
Mon ex vit toujours dans la maison.
Le notaire reçoit de la banque de mon ex l'acceptation du prêt caisse épargne pour me régler ma part.
Mon ex veut garder la maison.
Mais aujourd'hui, pas de nouvelles.
Le notaire n'arrive pas à joindre la banque pour connaître l'état d'avancement du dossier de prêt.
Je relance toutes les semaines le notaire pour connaître la situation.
L'attitude de mon ex n'a jamais été très claire ni honnête d'où l'origine de mon inquiétude.
Que me conseillez-vous, le notaire me dit être surchargé de travail.
Sincères salutations
Isabelle